

Révisée
2014

Politique *culturelle*



*« La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective
de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. »*

(Milan Kundera)

La première Politique culturelle de la MRC de La Haute-Côte-Nord a été adoptée par le Conseil de la MRC le 20 mai 1997 et révisée en 2002.

*Aujourd'hui, nous vous présentons la
version révisée 2014 de la seconde Politique adoptée
par le Conseil de la MRC le 19 janvier 2010.*



Publié par la MRC de La Haute-Côte-Nord
ISBN 978-2-9807859-2-4 (édition 2014)
ISBN 978-2-9807589-1-7 (édition 2010)
ISBN 2-9807859-0-3 (édition 2003)
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Table des matières

Mot du préfet	
Préambule à une culture de société	1
Contexte de mise à jour	1
Note au lecteur	2
Portée de la politique	2
Description du territoire	3
Profil culturel	5
Principes directeurs	7
Rôle de la MRC	8
Rôle des municipalités et du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	8
Orientations	8
Axe 1 : Favoriser l'implication citoyenne aux activités culturelles et artistiques	9
Axe 2 : Faire de la culture un pilier de l'identité de La Haute-Côte-Nord	9
Axe 3 : Protéger et mettre en valeur le patrimoine de La Haute-Côte-Nord	9
Conclusion	10
Remerciements	10
Crédits photos	10



Mot du préfet

Madame, Monsieur,

C'est avec fierté que la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte sa politique culturelle 2014, après avoir été l'une des premières au Québec à signer une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Ce cheminement démontre qu'aujourd'hui encore, la MRC accorde une place prépondérante à la culture et reconnaît la richesse qu'une telle initiative apporte à sa population.

Actuellement, l'implication des citoyens ainsi que la collaboration des divers intervenants du milieu font des activités et des événements culturels de notre région des lieux de rencontres et d'échanges de grande qualité.

Nous sommes conscients que la culture et le patrimoine jouent un rôle important au niveau social et économique. Ainsi, c'est toujours un immense plaisir pour la MRC de participer activement à l'épanouissement des citoyens et à la vitalité de sa région par le biais du développement culturel.



Micheline Anctil, préfet
MRC La Haute-Côte-Nord

Préambule à une culture de société

Une politique culturelle régionale doit tenir compte des particularités et des éléments distinctifs de son territoire, dans un but d'intégration de chacun.

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, Paris, 2001.)



1

L'identité culturelle de La Haute-Côte-Nord est composée d'un patrimoine exceptionnel, d'une histoire commençant il y a plus de 8 500 ans, d'une population qui se démarque par sa créativité et des multiples réalités propres aux collectivités de son territoire.

Contexte de mise à jour

Depuis 1997, la MRC s'est donnée, par le biais de sa première politique culturelle, le mandat de veiller à la conservation et à la mise en valeur de sa culture et de son patrimoine.

Le présent exercice de révision découle du besoin d'adapter la quatrième politique aux nouvelles réalités du milieu ainsi qu'à la Loi sur le patrimoine culturel entrée en vigueur en octobre 2012.

Veillez noter que la forme masculine, utilisée sans aucune discrimination dans la politique, désigne aussi bien les femmes que les hommes.



2

Note au lecteur

Afin d'alléger le texte, les mots suivants ont le sens et la signification qui leur sont attribués ci-après :

- **Culture** : utilisé dans un sens large, inclut l'ensemble des secteurs et activités qu'elle suppose (arts, patrimoine, pratique culturelle, etc.).
- **Intervenant** : désigne toute personne jouant un rôle actif, directement ou indirectement, en matière de développement culturel. Il désigne tout autant, mais non seulement, les artistes, les promoteurs, les bénévoles, les enseignants, les artisans que les fonctionnaires.
- **MCCQ** : désigne le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- **Organisation** : englobe les corporations (à but lucratif ou non), les regroupements professionnels, les institutions d'enseignement, les corps publics ou parapublics et ainsi de suite.
- **Politique** : sous-entend qu'il s'agit de la Politique culturelle.
- **Population et citoyens** : se voulant inclusifs, ils intègrent tous les groupes présentant des caractéristiques particulières, comme les personnes vivant avec un handicap, les personnes issues de communautés culturelles, les jeunes, les aînés, etc.

Portée de la politique

Pour la MRC, c'est l'ensemble des intervenants et la population qui forment le milieu culturel. Elle leur reconnaît le statut de principal maître d'œuvre et elle assume un rôle conseil à la réalisation de leurs projets culturels.

La MRC souhaite également agir comme générateur de projets culturels régionaux. Ainsi, elle travaille à développer et soutenir la vie culturelle de sa région.



3

4

Description du territoire

Situation géographique

D'un côté, l'immensité du fleuve Saint-Laurent, et de l'autre, la somptuosité de la forêt, donnent à la MRC de La Haute-Côte-Nord un cachet exceptionnel. Les grands espaces de l'arrière-pays sont considérés comme un véritable paradis par des milliers d'amateurs de plein air.

Porte d'entrée de la Côte-Nord, la MRC s'étend sur :

- 160 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent, de l'embouchure de la rivière Saguenay à l'ouest, jusqu'à la rivière Betsiamites à l'est;
- 25 kilomètres le long de la route 172, du sud de la baie Sainte-Marguerite jusqu'au fleuve.

Environ 85 % du territoire de la MRC appartient au domaine public et ses limites se prolongent jusqu'au 50^e parallèle.

Des services de traversiers permettent d'accéder aux régions de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent.

Composition de la MRC

La MRC est composée de sept municipalités, d'une ville, d'une communauté innue et d'un vaste territoire public, désigné sous le nom de territoire non organisé (TNO) Lac-au-Brochet.

Population 2014 (Décret 1293-2013)*

Municipalité ou communauté	Population
Tadoussac	823
Sacré-Coeur	1 900
Les Bergeronnes	714
Les Escoumins	2 022
Essipit	271
Longue-Rive	1 107
Portneuf-sur-Mer	749
Forestville	3 316
Colombier	720
MRC de La Haute-Côte-Nord	11 622



Une histoire particulière en quelques dates

- **8 500 ans AA** : occupation du territoire;
- **8 500 à 500 ans AA** : apparition des populations locales de culture autochtone;
- **16^e siècle** : arrivée des premiers européens, notamment les Basques et les Français;
- **1600** : année de construction du premier poste de traite en Nouvelle-France à Tadoussac;
- **1842** : levée du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson et développement des villages de La Haute-Côte-Nord grâce à l'exploitation forestière et agricole;
- **1930** : on voit apparaître Latour et Colombier. Ces derniers villages sont principalement occupés par les colons provenant des autres paroisses de La Haute-Côte Nord;
- **1993** : naissance du comité de concertation culturelle créé par la mobilisation générale des artistes et artisans;
- **1995** : la MRC réalise le profil culturel de la région avec l'aide d'un anthropologue;
- **1997** : adoption de la première politique culturelle;
- **1998** : création de la Commission des Arts et de la Culture, structure consultative de la MRC regroupant des représentants provenant des diverses sphères artistiques et culturelles;
- **1999** : la MRC est l'une des premières au Québec à signer une Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

Situation économique

Aujourd'hui encore, plusieurs municipalités de notre territoire se ressentent de la crise forestière des années 90 et les citoyens de La Haute-Côte-Nord travaillent à diversifier leur économie en s'appuyant notamment sur leur patrimoine, leur créativité et leur amour de la culture.

Ainsi, l'économie liée au tourisme se développe considérablement et les attraits patrimoniaux et culturels y prennent une place importante.



Profil culturel

Évènements culturels

La région jouit de la présence de nombreux évènements culturels de qualité. La diversité et l'originalité des festivals explorent de nombreuses facettes, tant au niveau de la mise en valeur du patrimoine, de la transmission des connaissances, qu'aux performances et pratiques artistiques de toutes sortes.

Arts de la scène

La Haute-Côte-Nord compte deux diffuseurs de spectacles professionnels sur son territoire. La grande diversité des lieux de diffusion tels les églises, salles communautaires, parcs et rivages, permet d'offrir des spectacles souvent hors du commun. Qu'ils abordent la chanson, la danse, le théâtre, le conte ou la musique, les amateurs comme les professionnels contribuent à l'effervescence culturelle de la MRC.

Arts visuels et métiers d'art

On retrouve une grande diversité d'arts et d'artisanat sur le territoire. Que ce soit la sculpture, la joaillerie, le vitrail, les arts textiles, la peinture ou le travail du sable, les artistes et artisans ont développé des spécialités favorisant leur rayonnement. Certains d'entre eux contribuent aussi de manière originale à la mise en valeur de la région et du patrimoine, soit en intégrant à leurs oeuvres des matières locales ou en transmettant leur savoir-faire.

De la peinture à la photographie en passant par des techniques multiples, les artistes en arts visuels de la région offrent une vitrine particulière sur la culture.



5



9



11

10

Médias

La région compte sur son territoire deux télévisions communautaires, une station radiophonique, un journal hebdomadaire, quelques bulletins municipaux et plusieurs sites Internet.

Lettres et livres

Chaque municipalité dispose d'une bibliothèque offrant beaucoup d'activités ou d'événements grâce, entre autres, à la belle collaboration qui existe avec la Commission scolaire de l'Estuaire. Ces dernières, reliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) de la Côte Nord, permettent l'accès à une vaste sélection de livres et de documents.

Institutions muséales

La Haute-Côte-Nord compte une dizaine de centres d'interprétation et d'exposition consacrés tant à l'archéologie qu'à l'histoire, ou encore à une dimension scientifique reliée au caractère maritime et terrestre de notre région.

Patrimoine

Qu'il soit naturel, archéologique, scientifique, bâti, paysager, religieux, matériel ou immatériel, le patrimoine de La Haute-Côte-Nord est riche et diversifié. Notons, entre autres, la présence de sites archéologiques et d'un monument classés.

Développement de l'identité

L'identité culturelle de La Haute-Côte-Nord a fait son chemin au gré des familles qui ont fondé et développé les villages. Aujourd'hui, elle est composée de l'identité propre de chacune de ses collectivités, soit sept municipalités, une ville et une communauté innue.



12



13



14



15

6

Principes directeurs

La MRC de La Haute-Côte-Nord reconnaît que la culture regroupe de nombreux domaines. Elle est un lien facilitant la collaboration et le partenariat entre les intervenants, les organismes et les citoyens, puisque la création de projets culturels demande l'expertise et la contribution de plusieurs participants.

La Politique culturelle de la MRC de La Haute-Côte-Nord repose sur quatre grands principes directeurs. Ces principes tiennent lieu d'assise à la démarche proposée par la MRC.

1. La culture : un mélange de concertation, de collaboration et de partenariat

La MRC considère le développement culturel comme étant une responsabilité commune à partager avec les organismes, les intervenants et les citoyens. Pour la MRC, la concertation, la collaboration et le partenariat sont essentiels à la qualité et à la diversification de l'offre.

2. La culture : une clé au développement social et économique de la région

De par son pouvoir d'attraction auprès des citoyens, le développement culturel réalisé dans une perspective durable contribue à l'enrichissement social et économique de La Haute-Côte-Nord.

3. Le patrimoine : le protéger et le mettre en valeur grâce aux citoyens

Témoin de l'histoire, mémoire collective et partie intégrante de notre identité, le patrimoine sert de référence historique ou de repère à notre développement. Ainsi, les citoyens ont tout avantage à connaître leur histoire, apprécier leur patrimoine, le protéger, le conserver, l'utiliser, le diffuser et le mettre en valeur dans le respect de sa fragilité.

4. L'implication citoyenne, la vitalité culturelle et la qualité de vie : un trio inséparable

L'accessibilité à une offre culturelle diversifiée améliore la qualité de vie et l'estime du citoyen en développant sa créativité, son sens critique, ses connaissances générales et en consolidant des liens d'appartenance avec sa communauté. Les projets culturels de qualité nécessitent la participation citoyenne afin de se réaliser. Ainsi, seule l'implication citoyenne à la vie culturelle est garante de sa viabilité.



16



17



7

18



19

Rôle de la MRC

En tant qu'instance régionale, la MRC de La Haute-Côte-Nord souhaite rallier les citoyens autour d'une vision régionale du développement culturel. Pour ce faire, la MRC entend réaliser les actions suivantes :

- **Réalisation d'ententes avec les différentes instances gouvernementales, sans pour autant suppléer à ces dernières, ni intervenir dans leurs champs de compétence respectifs;**
- **Mise à la disposition d'au moins une ressource humaine pouvant initier de nouveaux projets culturels et conseiller toute personne ou organisme désirant réaliser un projet culturel;**
- **Maintenir la Commission des Arts et de la Culture de la MRC qui agit à titre de structure consultative regroupant des représentants de diverses sphères artistiques et culturelles;**
- **Travailler de pair avec les organisations et intervenants qui influencent le développement culturel;**
- **Diffuser l'information concernant divers projets culturels qu'elle réalise.**

Rôle des municipalités et du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

En lien direct avec la Politique culturelle de la MRC, tout en étant en étroite collaboration avec les acteurs culturels locaux, chaque municipalité, incluant le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, sera amenée à élaborer sa propre stratégie locale. Il s'agira, pour chacune, de créer un contexte propice au développement des arts et de la culture favorisant l'établissement d'un réseau culturel régional riche et diversifié.



20

Orientations

De ces grands principes, découle un plan d'action qui doit tenir compte du contexte régional, dont la décroissance constante des ressources.

En conséquence, la MRC invite tous les acteurs potentiels à intervenir selon leurs moyens et, dans un souci d'efficacité, préconise une mise en commun de l'enveloppe financière des différents contributeurs dans le domaine de la culture, favorisant une nécessaire concertation, tant au plan local que régional.



21

Axes de développement

Suivant les principes directeurs énoncés, la MRC a établi trois grands axes d'intervention sur lesquels les orientations de la politique culturelle se fondent.

AXE 1 :

Favoriser l'implication citoyenne aux activités culturelles et artistiques

Orientations spécifiques

- Soutenir les projets qui placent le citoyen au coeur de l'action;
- Faciliter l'accès aux arts et à la culture;
- Sensibiliser les citoyens à la culture.

AXE 2 :

Faire de la culture un pilier de l'identité de La Haute-Côte-Nord

Orientations spécifiques

- Soutenir les projets culturels rassembleurs;
- Renforcer les projets touchant au développement économique, touristique et/ou social;
- Favoriser la collaboration entre les communautés et la mise en commun des ressources culturelles et artistiques existantes;
- Renforcer le dialogue entre les cultures;
- Valoriser et soutenir le travail des artistes, des artisans et des organismes culturels du milieu.



22



23

AXE 3 :

Protéger et mettre en valeur le patrimoine de La Haute-Côte-Nord

Orientations spécifiques

- Prioriser les projets qui permettent aux citoyens de s'approprier leur patrimoine;
- Rendre accessible le patrimoine de la région;
- Reconnaître et valoriser le patrimoine local et régional.



Conclusion

La MRC de La Haute-Côte-Nord est fière de poursuivre le développement culturel de sa région grâce à l'adoption de sa quatrième politique. Cette dernière, de plus en plus ancrée dans une vision de l'implication sociale et de la participation citoyenne, devrait être une voie permettant la réalisation concrète de projets patrimoniaux et culturels enrichissants.

Remerciements

La MRC de La Haute-Côte-Nord tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à la conception, rédaction et réalisation de la Politique culturelle, dont notamment :

- Le ministère de la Culture et des Communications du Québec par le biais de l'entente de développement culturel;
- M^{me} Audrey Fontaine, agente de développement culturel;
- Les membres de la Commission des Arts et de la Culture :
 - M^{me} Micheline Ancil
 - M. Claude Brassard
 - M^{me} Lucianna D. Hovington
 - M. Alain Manning
 - M^{me} Joëlle Pierre
 - M. Jacques Ross, président
 - M^{me} Dominique Roussel
 - M^{me} Lucie Roy
 - M^{me} Suzanne Tremblay



CRÉDITS PHOTOS :

- | | |
|--|---|
| 1. Semaine interculturelle – Catherine Veillet-St-Amant | 14. Festival de la Chanson de Tadoussac – Marc Loisel |
| 2. Politique d'acquisition d'œuvres d'art – Lévis Richer | 15. Musée de la Petite Anglique – ville de Forestville |
| 3. On jazz sous la lune – Yves Demers | 16. Pont couvert de Sacré-Coeur – Rose-Hélène Deschênes |
| 4. Exposition, histoire de Sacré-Coeur – Rose-Hélène Deschênes | 17. Happening de peinture de Tadoussac – Véronique Côté |
| 5. Carte du Québec : © Sémhur / Wikimedia Commons | 18. Église Saint-Paul de Longue-Rive – Yves Fabe |
| 6. La baie des Escoumins – municipalité des Escoumins | 19. L'Odyssée artistique – Pierre Rambaud |
| 7. Évènement multiculturel 2014 – Catherine Veillet-St-Amant | 20. Évènement multiculturel 2013 – Catherine Veillet-St-Amant |
| 8. Nos auteurs d'ici – Journal Haute-Côte-Nord | 21. Église Notre-Dame-de-Bon-Désir des Bergeronnes – Véronique Côté |
| 9. Rencontre des créateurs – CRÉA | 22. Festivent de Longue-Rive – Rose-Marie Gallant |
| 10. Marina – municipalité de Portneuf-sur-Mer | 23. Sentier de Noël de Portneuf-sur-Mer – Journal Haute-Côte-Nord |
| 11. Site traditionnel Uinipek-Innu – Première Nation des Innus Essipit | 24. L'hôtel Tadoussac et la Petite Chapelle – municipalité de Tadoussac |
| 12. La Neuvaine des Îlets-Jérémie – municipalité de Colombier | |
| 13. Festi-Livre Desjardins – Véronique Côté | |

